



Bulletin d'adhésion à l'association 2024

« Sauvons Saint Martin d'Ayguebonne »

Nom :

Prénom

Adresse :

N° téléphone fixe :

Mobile :

Adresse mail :

Signature :

En signant le bulletin d'adhésion vous vous engagez à respecter les statuts de l'association. Ceux-ci sont disponibles sur le site Internet (<https://saintmartindayguebonne.fr/lassociation/>).

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé au format Excel de Microsoft par les membres du bureau de l'association. Elles nous permettent de vous envoyer les documents de communication. Elles ne seront en aucun cas utilisées à des fins commerciales, ni vendues ou transmises à une autre organisation. Elles seront conservées pendant 10 ans après la fin de votre adhésion.

Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données en envoyant un courriel ou un courrier à l'association

Le prix de la cotisation annuelle est maintenu à 10 €

Chèque à adresser avec le présent bulletin à :

Sauvons Saint-Martin d'Ayguebonne
c/o Anne Gros (trésorière)
chemin des cans, Candas, 12490 Montjoux
12490 MONTJ AUX

ou

Virement bancaire et envoyer le bulletin par mail :

contact@saintmartindayguebonne.fr

Intitulé du Compte :

SAUVONS ST MARTIN D'AYGUEBONNE
MAIRIE
12490 MONTJ AUX

IBAN (International Bank Account Number)

FR76

1120

6000

0700

0060

8850

873